

TERMES DE REFERENCE

I. Information sur la position

Intitulé du Poste/Service attendu : Cabinet d'Etudes spécialisé avec une expertise internationale pour élaborer le plan d'action national de gestion intégrée des ressources en eau (PAGIRE) de la Guinée

Type de contrat : Contrat professionnel

Lieu d'affectation (Home based ou sur site) : Home based et sur site

Durée de la mission : 60 jours ouvrables dont trois missions en Guinée

Date de clôture des offres : XX juin 2022 à 00h00 GMT

Date estimative de démarrage de la mission : Immédiat

II. Contexte et Objectif

La planète compte seulement 3 % d'eau douce qui doivent satisfaire les besoins de 7 milliards d'habitants. Des usages extrêmement variés, tels que l'hydroélectricité, la pêche, l'irrigation, la production d'eau potable sont soumis à des vulnérabilités nouvelles comme le changement climatique. Ces enjeux environnementaux viennent se rajouter à des enjeux sociaux tels que l'accès à l'eau dans les pays en développement qui se posent de façon cruciale depuis plus de 30 ans.

Il apparaît alors que seule une nouvelle forme de gestion de cette ressource est susceptible de garantir la durabilité entre l'offre et la demande ou entre les ressources disponibles et les besoins. Dans cette perspective, il a été retenu après de nombreuses rencontres internationales et régionales (Rio 1992 ; Johannesburg 2002 ; Ouagadougou 2002), de réformer la gestion de l'eau à travers l'application des principes de Dublin. Suite à ces recommandations, tous les Etats se sont engagés à élaborer et mettre en œuvre des plans d'action nationaux de gestion intégrée des ressources en eau.

La mise en œuvre d'une approche intégrée de la gestion des ressources en eau constitue un levier important pour relever les défis liés à l'atteinte d'un équilibre entre l'utilisation de l'eau en tant que fondement de la subsistance d'une population en plein essor, sa protection et sa conservation en vue de garantir la pérennité de ses fonctions et caractéristiques.

La Guinée, contrairement à plusieurs pays de la sous-région, dispose d'un potentiel hydrique riche, donnant naissance à plusieurs grands bassins transfrontaliers (Niger, Sénégal, Gambie, Mano...), qui lui confère l'appellation « château d'eau de l'Afrique de l'Ouest ». En effet, le territoire national de la Guinée est drainé par 1165 cours d'eau codifiés formant 9 bassins nationaux (non partagés avec les pays voisins, dont celui du fleuve Konkouré) et 14 bassins fluviaux internationaux.

Nonobstant l'abondance des ressources en eau, le pays, à l'instar des autres de la région, fait face à plusieurs difficultés qui plombent la performance de son mode de gestion et particulièrement de la valorisation de ses ressources en eau dont notamment i) l'inégale répartition des précipitations et des écoulements dans le temps et dans l'espace ; ii) la faible connaissance des ressources en eau ; iii) l'insuffisante mobilisation des ressources potentielles, et iv) la mauvaise gestion des ressources existantes.

Sachant bien que les besoins en eau ne font que s'accroître d'une part, et le gaspillage et la pollution compliquent encore davantage sa gestion dans un contexte de changement climatique de plus en plus accru d'autre part, les autorités Guinéennes se sont engagées durant ces dernières décennies dans une réforme du secteur de l'eau afin d'encadrer l'utilisation et la gestion de la ressource dans une approche de gestion intégrée de la ressource en s'alignant sur les instruments régional et international en la matière .

Dans cette perspective, le pays disposant d'un Code de l'Eau datant de 1994, s'est doté en 2018, d'une Politique Nationale de l'Eau (PNE) avec l'appui technique et financier de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). La PNE vise ainsi à faire de l'eau à l'horizon 2040, un facteur déterminant du bien-être social, un vecteur de croissance économique inclusive et un levier de l'intégration sous-régionale et de la coopération transfrontalière en matière d'eau. La mise en place des cadres d'action et des instruments d'opérationnalisation de la politique dont le Plan d'action national de gestion intégrée des ressources en eau (PAGIRE) constitue un défi important pour le pays. Le PAGIRE se veut un outil de planification des actions prioritaires dont la mise en œuvre est indispensable pour le développement durable et la gestion coordonnée de l'eau, en vue de lutter contre la pauvreté, améliorer la résilience des hommes et des écosystèmes, promouvoir le développement socio-économique et conserver l'environnement pour les générations futures.

En effet, dans ses Contributions Déterminées au Niveau national (CDN) soumises en juillet 2021 dans le

cadre de l'Accord de Paris sur les changements climatiques, la Guinée s'est engagée à la préservation et à la restauration ripisylves des têtes de sources, des berges et du lit des cours d'eau en particulier sur les cours d'eau transfrontaliers, notamment à travers l'élaboration de plans d'action de gestion intégrée des ressources en eau.

Après « l'Etat des Lieux et Cadre de Gestion des Ressources en Eau de la Guinée » réalisés avec l'appui de l'UICN à travers le projet « Partenariat Régional sur l'Eau et l'Environnement en Afrique Centrale et Occidentale » (PREE), le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), en collaboration avec le Ministère en charge de l'Hydraulique, recherche dans le cadre de la mise en œuvre de la seconde phase de la "Climate Promise", les services d'un cabinet d'étude spécialisé pour l'élaboration d'un plan d'action national de gestion intégrée des ressources en eau (PAGIRE) de la Guinée assorti d'un plan d'investissement.

III. Résultats attendus

Dans le cadre de ce mandat, les principaux résultats attendus sont :

1. Le rapport de l'état des lieux et du cadre de gestion des ressources en eau de la Guinée est consolidé ;
2. Un cadre stratégique des actions prioritaires, structurées autour des composantes clés et programmes de gestion des ressources en eau est défini pour une meilleure cohérence et efficacité dans la gestion, la protection et la préservation des ressources en eau ;
3. Un plan d'action national de gestion intégrée des ressources en eau (PAGIRE) de la Guinée assorti d'un plan d'investissement est disponible ;
4. Un plan de renforcement des capacités des acteurs et un dispositif institutionnel de mise en œuvre et de suivi-évaluation du PAGIRE sont élaborés.

IV. Fonctions/Responsabilités/Tâches

Sous l'autorité générale du Chargé de Programme Environnement du Bureau pays PNUD et sous la supervision technique de la Direction nationale de l'Hydraulique, et en étroite collaboration avec toutes les parties prenantes, le Cabinet sera responsable d'élaborer le PAGIRE assorti d'un plan d'investissement en vue d'orienter la planification des actions prioritaires pour une gestion coordonnée des ressources en eau de la Guinée.

Plus spécifiquement, le cabinet sera responsable des tâches ci-après :

1. Consolidation du rapport sur l'état des lieux et du cadre de gestion des ressources en eau de la Guinée élaboré en 2021 :
 - Collecter les données complémentaires sur les ressources en eau (quantité et qualité) et les ressources connexes par bassin hydrographique ;
 - Analyser les besoins, les usages, le cadre de gestion actuelle et le financement du secteur de l'eau en tenant compte de la croissance économique, de la population, de la demande en eau, de l'impact climatique, etc. ;
 - Examiner les objectifs des plans de développement nationaux/régionaux ainsi que les stratégies sectorielles pertinentes et les CDN ;
 - Préparer et animer les ateliers de concertation régionaux sur la gestion des ressources en eau ;
 - Préparer et animer l'atelier national de validation du rapport consolidé de l'état des lieux et du cadre de gestion des ressources en eau
2. Elaboration du PAGIRE :
 - Sur la base de « l'Etat des Lieux et Cadre de Gestion des Ressources en Eau de la Guinée » consolidé, définir un cadre stratégique (stratégie et objectifs) national des actions prioritaires, structurées autour des composantes clés et programmes de gestion des ressources en eau pour orienter, encadrer et organiser les interventions de l'ensemble des acteurs du secteur de l'eau pour une meilleure cohérence et efficacité dans la gestion, la protection et la préservation des ressources en eau ;
 - Elaborer un plan d'action national de gestion intégrée des ressources en eau assorti d'un plan

- d'investissement suivant une approche innovante, intégrée, participative et inclusive ;
- Définir les rôles et responsabilités des parties prenantes ainsi que les mécanismes de financement pour la mise en œuvre du PAGIRE ;
- Proposer un plan de renforcement des capacités des acteurs et un dispositif institutionnel de mise en œuvre et de suivi-évaluation du PAGIRE ;
- Préparer et animer des ateliers et réunions de restitution du processus permettant de prendre en compte les attentes de toutes les parties prenantes ;
- Appuyer l'adoption du Rapport définitif du PAGIRE par le Gouvernement.

Le Cabinet en charge de l'élaboration du plan d'action national de gestion intégrée des ressources en eau (PAGIRE) de la Guinée mobilisera une équipe composée d'Experts internationaux et nationaux avec les profils ci-après :

Un(e) Expert(e) international(e) en gestion des ressources en eau et développement institutionnel (chef de mission) chargé/e de :

- Coordonner la mise au point de la méthodologie globale de travail et l'élaboration du plan de travail de l'équipe d'experts ;
- Coordonner la préparation des outils de collecte de données et de leur analyse ;
- Contribuer à l'analyse des résultats attendus de chaque expert ;
- Valider le travail de l'équipe d'experts ;
- Faire l'assurance qualité des rapports de cadrage, provisoire et final du PAGIRE ;
- Préparer et animer les ateliers (de cadrage, de validation du rapport provisoire du PAGIRE), en collaboration avec les experts nationaux ;

Un(e) Expert(e) international(e) spécialiste en Genre, chargé/e de :

- Appuyer la collecte des données pour consolider le rapport sur l'état des lieux des ressources en eau de la Guinée,
- Traiter et analyser ces données afin que le PAGIRE soit socialement inclusif et sensible au genre ;
- Réaliser une analyse du genre liés aux actions et ressources proposées pour s'assurer que le PAGIRE encourage l'égalité des sexes et intègre de manière spécifique les besoins des femmes et des filles ;
- Soutenir la réalisation de toute autre activité jugée nécessaire à l'élaboration du PAGIRE

Un(e) Expert(e) national(e) en gestion des ressources en eau, chargé/e de :

- Déterminer la situation des usages actuelles (domestique, agricole, élevage, industriel, etc.) et formuler des recommandations pour une gestion intégrée des ressources en eau en Guinée pour préserver leur quantité et leur qualité, assurer un accès équitable à l'eau pour les divers usages et prévenir les conflits d'usages ;
- Identifier les défis majeurs à relever et les leviers clé pour une meilleure gestion des ressources en eau en Guinée;
- Contribuer à l'élaboration du PAGIRE);
- Soutenir la réalisation de toute autre activité jugée nécessaire à l'élaboration du PAGIRE

Un(e) Expert(e) national(e) économiste/planificateur/trice, chargé/e de :

- Collecter et analyser les données socio-économiques désagrégés par sexe avec l'appui des autres consultants;
- Mener des consultations auprès des différentes parties prenantes pour identifier les problématiques et défis dans les divers secteurs de gestion et d'utilisation des ressources en eau ;
- Soutenir la réalisation de toute autre activité jugée nécessaire à l'élaboration du PAGIRE.

Outre « l'appui du Bureau régional », le cabinet peut proposer la mobilisation de tout autre expert dont la qualification est jugée utile pour la bonne conduite de la mission.

V. Qualification du Cabinet et des experts

Le Cabinet doit :

- Disposer d'une expérience d'au moins 05 ans dans l'élaboration de documents de politique ou de

stratégie ;

- Bonne connaissance en matière de planification des ressources en eau ;

La réalisation des tâches ci-dessus, implique la mobilisation par le cabinet de l'expertise ayant les qualifications suivantes :

Un(e) Expert(e) international(e) en gestion intégrée des ressources en eau qui doit :

- avoir un diplôme de niveau (Bac + 5 au moins) en sciences de l'environnement, en ressources en eau ou tout autre domaine équivalent.
- démontrer une expérience de 15 ans en planification, en analyse/formulation de politiques/stratégies et développement de cadres juridico-institutionnels de préférence dans le secteur de l'eau et de l'environnement, le développement durable ;
- avoir conduit trois missions similaires dans au moins en Afrique subsaharienne ;
- avoir une connaissance des problématiques et des développements récents du secteur de l'eau en Guinée et dans la sous-région et des défis à relever ;
- avoir une excellente capacité de communication et de rédaction.

Un(e) Expert(e) international(e) spécialiste en Genre qui doit :

- Être titulaire d'au moins une maîtrise en sciences sociales, statistique, droit, Economie ou tout autre domaine équivalent ;
- Avoir au moins cinq (05) ans d'expérience en matière d'analyse genre dans la formulation des politiques, stratégies et justifier sa participation dans au moins trois (03) activités similaires ;
- Bonne connaissance des questions du changement climatique, des CDN et de la gestion des ressources en eau dans les pays en voie de développement.

Un(e) Expert(e) national en gestion intégrée des ressources en eau qui doit :

- avoir un diplôme de niveau (Bac + 5 au moins) en sciences de l'environnement, en ressources en eau ou tout autre domaine équivalent.
- démontrer une expérience de 05 ans en planification, en analyse/formulation de politiques/stratégies et développement de cadres juridico-institutionnels de préférence dans le secteur de l'eau et de l'environnement, le développement durable ;
- avoir une bonne connaissance de l'administration guinéenne ;

Un(e) Expert(e) national économiste/planificateur qui doit :

- avoir un diplôme de niveau (Bac+5 au moins) en Statistique, économie de développement, planification ou tout autre domaine équivalent
- démontrer une expérience de 05 ans en planification, en analyse de cadres juridico-institutionnels de préférence dans le secteur de l'eau et de l'environnement, le développement durable
- Une bonne connaissance de l'administration guinéenne.

V. Livrables

1. Un Rapport de Démarrage comprenant une note méthodologique, un plan de travail et un chronogramme détaillé ;
2. Une Rapport consolidé sur l'état des lieux et du cadre de gestion des ressources en eau de la Guinée ;
3. Une Version provisoire du plan d'action national de gestion intégré des ressources en eau (PAGIRE) de la Guinée assorti d'un plan d'investissement ;
4. Une Version définitive du plan d'action national de gestion intégré des ressources en eau assorti d'un plan d'investissement intégrant les commentaires et suggestions de l'atelier de validation ;

VI. Durée de la mission

La durée de la prestation couvre une période discontinue de 60 jours ouvrables avec des missions à Conakry et à l'intérieur du pays réparties selon les profils comme suit:

- Expert(e) international(e) en gestion des ressources en eau et développement institutionnel (chef de mission) : 60 jours ouvrables dont 25 jours effectifs en Guinée répartis sur deux missions (première mission : 20 ; deuxième mission : 5 jours)
- Expert(e) international(e) spécialiste en Genre : 15 jours ouvrables à domicile
- Expert(e) national(e) en gestion des ressources en eau : 40 jours ouvrables dont 15 jours de terrains
- Expert(e) national(e) économiste/planificateur/trice : 40 jours ouvrables dont 15 jours de terrains.

VII. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se déroule en deux temps. L'évaluation des propositions techniques est achevée avant l'ouverture et la comparaison des propositions financières.

La proposition technique sera évaluée sur son degré de réponse par rapport aux termes de référence et sur la base des critères suivants :

Critères d'évaluation technique	Note maximum
Expérience générale du cabinet en élaboration de politique et stratégie ;	10
Pertinence de l'approche méthodologique et Planning de mise en œuvre proposée ;	20
Qualifications académiques des consultants ;	30
Expert(e) international(e) en gestion des ressources en eau et développement institutionnel	10
Expert(e) international(e) spécialiste en Genre	05
Expert(e) national(e) en gestion des ressources en eau	10
Expert(e) national(e) économiste/planificateur	05
Expériences des consultants dans le domaine recherché	40
Expert(e) international(e) en gestion des ressources en eau et développement institutionnel	20
Expert(e) international(e) spécialiste en Genre	05
Expert(e) national(e) en gestion des ressources en eau	10
Expert(e) national(e) économiste/planificateur	05
Total note technique	100

Seront jugées qualifiées, les propositions techniques qui obtiendront 70% de la note maximale de 100 points ; cette note technique sera pondérée à 70%.

Dans une deuxième étape du processus d'évaluation, les enveloppes financières seront ouvertes et les offres financières comparées.

Le marché ou le contrat sera attribué au cabinet ayant présenté le meilleur score combiné - rapport qualité/prix, évaluation cumulative - (Technique pondérée à 70% + Financière à 30%) ;

Cette note financière combinée à 30% est calculée pour chaque proposition sur la base de la formule suivante : Note financière A = [(Offre financière la moins disante) / Offre financière de A] x 30.

VIII. Jalons de paiement

Livrables	Délai	%
Livrable 1 : Rapport de Démarrage comprenant une note Méthodologique, un plan de travail et un chronogramme détaillé	03 jours	30
Livrable 2 : Rapport consolidé sur l'état des lieux et du cadre de gestion des ressources en eau de la Guinée	30 jours	20
Livrable 3 : Version provisoire du plan d'action national de gestion intégré des ressources en eau (PAGIRE) de la Guinée assorti d'un plan d'investissement	20 jours	30
Livrable 4 : Version définitive du plan d'action national de gestion intégré des ressources en eau (PAGIRE) assorti d'un plan d'investissement intégrant les commentaires et suggestions de l'atelier de validation	07 jours	20
TOTAL	60 jours	100%

IX. Soumission

Les Cabinets d'Etudes intéressés et dont le profil répond aux critères exigés, doivent envoyer leurs offres technique et financière en Français.

La proposition technique doit contenir :

- Une lettre de motivation ;
- Une note méthodologique décrivant l'approche et les outils utilisés et appuyée d'un plan d'exécution de la mission, avec des dates de début et de fin pour chaque membre de l'équipe et délai indicatif pour toutes les tâches et les livrables ;
- Les dossiers juridiques et administratifs ;
- Les CV détaillés des membres de l'équipe.

La proposition financière doit être présentée conformément au tableau ci-dessous :

No	Rubriques	Quantité	Prix unitaire	Coût total
1	Honoraires			
2	Indemnités journalières (si applicable)			
3	Logistique (si applicable)			
4	Toutes autres dépenses pertinentes (si applicable)			
5	Total			